

FRA
Notice originale



SÉCATEUR M32C

Notice d'Instructions

26_192037-A
09/2024

**LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION**

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. SÉCURITÉ	6
2.1. USAGES PRÉVUS	6
2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE	6
2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL	6
2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	6
2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES	7
2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE	7
2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	8
2.2.6. ENTRETIEN	8
2.2.7. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL	8
2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE ET DU CHARGEUR PELLENC	8
2.4. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE SÉCATEUR ÉLECTRONIQUE	9
2.5. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE	9
2.6. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR "PELLENC"	10
2.7. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	10
2.8. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	11
3. DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	11
3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL	11
3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	12
3.2.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'OUTIL	12
4. MISE EN SERVICE	12
4.1. CONTENU DE LA MALLETTE	12
4.2. CONNEXION DE LA BATTERIE À L'OUTIL	13
4.3. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE À L'OUTIL	13
5. UTILISATION	13
5.1. MISE EN ROUTE	13
5.2. MODE VEILLE ET VERROUILLAGE DE LA LAME	14
5.3. MODE DEMI-OUVERTURE	14
5.4. MODE PROGRESSIF	14
5.5. ÉCRAN LCD	15
6. MISE HORS TENSION DU SÉCATEUR	15
7. ENTRETIEN	16
7.1. FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS	16
7.2. CONSEILS D'ENTRETIEN	16
7.3. VÉRIFICATION	17

7.3.1. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OUTIL	17
7.3.2. VÉRIFICATION DE LA GÂCHETTE D'ACTIONNEMENT	17
7.4. AFFÛTAGE DE LA LAME	17
7.5. GRAISSAGE DE LA LAME	18
7.6. NETTOYAGE DE L'OUTIL	19
7.7. CHANGEMENT DE LAME OU D'AXES	19
8. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	22
8.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES	22
9. REMISAGE ET TRANSPORT	23
9.1. STOCKAGE	23
10. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	23
10.1. ACCESSOIRES INCLUS	23
10.2. ACCESSOIRES EN OPTION	23
10.3. CONSOMMABLES	23
11. GARANTIES GÉNÉRALES	23
11.1. GARANTIE LÉGALE	23
11.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS	23
11.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ	24
11.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	24
11.2.1. CONTENU	24
11.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE	24
11.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE	25
11.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	25
11.3.1. GÉNÉRALITÉS	25
11.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES	25
11.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES	25
12. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : M32C	26
13. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : M32C	27

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Sécateur M32C. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.



Avertissement

Conformément aux lois sur la responsabilité relative aux produits, nous ne sommes pas responsables des dommages causés par notre produit s'il comprend un accessoire qui n'est pas du fabricant ou qui n'est pas approuvé par le fabricant. L'utilisation de tout autre accessoire peut augmenter les risques de blessures.



Avertissement

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



Avertissement

Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à 2.7. Signaux de sécurité, page 10 pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ

2.1. USAGES PRÉVUS

- Le Sécateur M32C est prévu pour la taille viticole, arboricole, oléicole et pour l'entretien des espaces verts jusqu'à un diamètre de 32 mm.
- Le Sécateur M32C doit être utilisé depuis le sol ou une plateforme adaptée entièrement stable et sécurisée.
- Le Sécateur M32C est uniquement destiné à être utilisé à l'extérieur.
- Seul le montage de pièces de rechange d'origine ou homologuées par le fabricant (kit lame, kit entretien par exemple) est autorisé sur le Sécateur M32C.
- Toute autre utilisation de cet outil n'est pas prévue.
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- L'utilisateur est responsable de tout accident résultant d'une modification non autorisée de cet outil.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité, les instructions, les illustrations et les spécifications fournis avec cet outil électrique. Ne pas suivre les instructions énumérées ci-dessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Note

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique alimenté par le secteur (avec cordon d'alimentation) ou votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

1. **Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.** Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.
2. **Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.
3. **Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

1. **Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
2. **Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
3. **Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique (A l'exception des outils pour lesquels un indice de protection « IP » est spécifié).

4. **Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement.** Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.
5. **Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.
6. **Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.

2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

1. **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
2. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.
3. **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
4. **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
5. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
6. **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
7. **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.
8. **Rester vigilant et ne pas négliger les principes de sécurité de l'outil sous prétexte que vous avez l'habitude de l'utiliser.** Une fraction de seconde d'inattention peut provoquer une blessure grave.

2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

1. **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
2. **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
3. **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
4. **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
5. **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.
6. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.
7. **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.

8. **Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses.** Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l'outil dans les situations inattendues.

2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

1. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.
2. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.
3. **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.** Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.
4. **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.** Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
5. **Ne pas utiliser un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries qui a été endommagé ou modifié.** Les batteries endommagées ou modifiées peuvent avoir un comportement imprévisible provoquant un feu, une explosion ou un risque de blessure.
6. **Ne pas exposer un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries au feu ou à une température excessive.** Une exposition au feu ou à une température supérieure à 130 °C (ou 265°F) peut provoquer une explosion.
7. **Suivre toutes les instructions de charge et ne pas charger le bloc de batteries ou l'outil fonctionnant sur batteries hors de la plage de températures spécifiée dans les instructions.** Un chargement incorrect ou à des températures hors de la plage spécifiée de températures peut endommager la batterie et augmenter le risque de feu.

2.2.6. ENTRETIEN

1. **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil électrique.
2. **Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés.** Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.

2.2.7. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL

1. **Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELLENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels.** La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.

2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE ET DU CHARGEUR PELLENC

Note

Voir la notice d'instructions de la batterie.



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

2.4. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE SÉCATEUR ÉLECTRONIQUE

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

1. Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
2. Cet outil peut causer des blessures graves. Lire attentivement les instructions relatives à son maniement correct, à sa mise en service, son entretien, démarrage et arrêt. Se familiariser avec toutes ses commandes et son utilisation correcte.
3. Lorsque l'outil n'est pas utilisé, retirer systématiquement la batterie (la diode de l'outil doit être éteinte).
4. Ne pas laisser l'outil dans la terre, ni exposé aux intempéries.
5. Avant de démarrer l'outil, s'assurer que la lame n'est en contact avec aucun objet.
6. Ne jamais utiliser l'outil s'il est abîmé, mal réglé ou monté de façon incomplète.
7. Ne jamais désaccoupler la batterie de l'outil sans avoir éteint l'outil au préalable.
8. Ne démontez pas l'outil.
9. N'essayez pas de couper des bois de section trop grosse ou d'autres matériaux que le bois.
10. Veuillez effectuer un essai avant d'utiliser l'outil pour vérifier son bon fonctionnement.

2.5. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE

1. En cas d'inutilisation du bloc-batterie, le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
2. Placez la batterie hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3. Ne pas gêner son refroidissement.
4. Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur (> 60 °C).
5. Ne pas laisser la batterie sous un soleil ardent.
6. Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes et hautes pressions.
7. Ne pas immerger la batterie dans l'eau.
8. La charge de la batterie doit se faire à l'intérieur, dans un local aéré et sec dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C maximum, et à l'abri de l'humidité.
9. Dans le temps, la capacité de votre batterie diminue. Lorsqu'elle atteint la moitié de son autonomie d'origine, il y a lieu de remplacer celle-ci.
10. La batterie peut perdre de 1 à 4 % de sa capacité lorsqu'elle est exposée à une température supérieure ou égale à 55 °C pendant une semaine.
11. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
12. Dans le cadre d'expédition d'outil complet ou de batterie, respecter les normes en vigueur.
 - Outil complet avec une batterie: produit classé UN3481 classe 9.
 - Batterie seule: produit classé UN3480 classe 9.
13. L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc S.A.S est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc S.A.S dégage son entière responsabilité.
14. La batterie doit être protégée de tout choc et doit être positionnée et calée pendant les phases de transport.
15. En cas de fumée suspecte, mettre la batterie à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.
16. Ne jamais stocker une batterie dont la capacité est inférieure à 50%. La recharger avant le stockage dans le cas où la valeur est inférieure à 50%.
17. Dans des conditions inappropriées, un liquide peut s'écouler des batteries; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, contacter un médecin. Le liquide s'écoulant des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
18. N'utiliser les outils électriques Pellenc qu'avec des bloc-batteries conçus à cet effet. L'utilisation d'autres blocs-batteries peut présenter un risque de blessure et d'incendie.
19. Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
20. Ne pas utiliser la batterie pour une application autre que celle initialement prévue (utilisation exclusive des outils Pellenc).

21. En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.
22. Boîtier fragile contenant une carte électronique et du lithium.

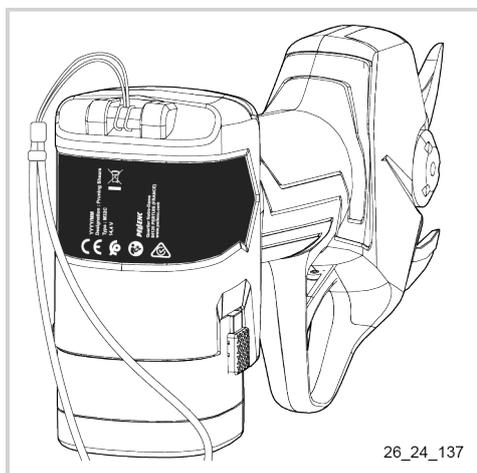
2.6. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR "PELLENC"

1. Pendant son fonctionnement, la température du chargeur peut atteindre 60 °C. Aucune matière inflammable ne doit se trouver à moins de 1,5 mètre du chargeur et de la batterie.
2. Placer le chargeur hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3. Ne pas gêner son refroidissement.
4. Le chargeur est destiné à la recharge de la batterie. Ne pas charger des batteries non rechargeables.
5. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
6. Si le cordon de sortie est coupé ou endommagé, le chargeur complet doit être ramené au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'éviter tout danger.
7. Recharger uniquement avec le chargeur "PELLENC" indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
8. Ce chargeur est conçu pour charger les batteries outils Pellenc au lithium.
9. Ne pas l'utiliser à d'autres fins.
10. Il convient de surveiller les enfants, pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le chargeur.
11. Vérifier que le câble ne peut pas être plié et qu'il ne touche pas des surfaces chaudes ou des bords tranchants.
12. Assurer une bonne aération pendant la charge.
13. Ne jamais recouvrir le chargeur. Ce chargeur ne doit pas être utilisé à l'extérieur.
14. Attention à ne pas exposer la prise d'alimentation à l'eau.
15. Ne jamais mettre en charge une batterie endommagée.
16. Le branchement au réseau doit être conforme aux réglementations électriques nationales.
17. Vérifier le câblage du chargeur avant toute utilisation. Ne jamais utiliser le chargeur si le câblage est endommagé.
18. Pendant la charge de la batterie, placer le chargeur sur un support ininflammable, à plus de 1,5 m de tout objet inflammable.

2.7. SIGNAUX DE SÉCURITÉ



Outil tranchant: Tenir les mains à distance de la lame.



Lire la notice d'instructions.

Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.



Outil respectant les normes CE.



Outil respectant les normes marocaines.



Déchets d'équipements électriques et électroniques.

En fin de vie, l'outil et la batterie doivent être ramenés au distributeur agréé auprès duquel ils ont été achetés afin d'être recyclés conformément à la réglementation sur les déchets.



Marque de conformité réglementaire (RCM).

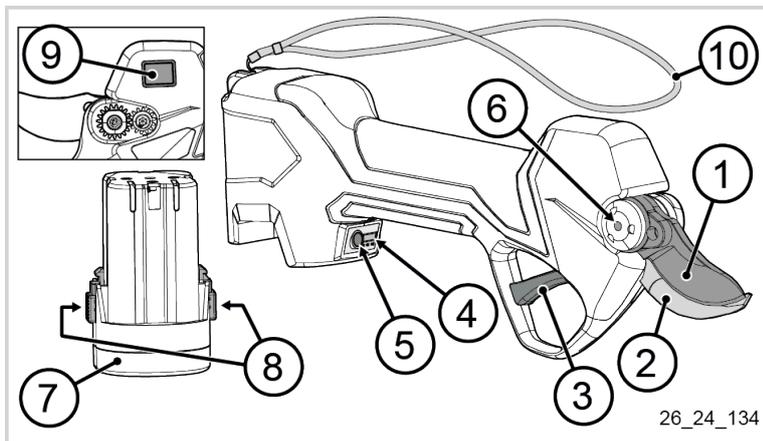
Le produit est conforme aux exigences réglementaires stipulées en Australie et Nouvelle-Zélande en matière de sécurité électrique, compatibilité électromagnétique, radiofréquence.

2.8. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

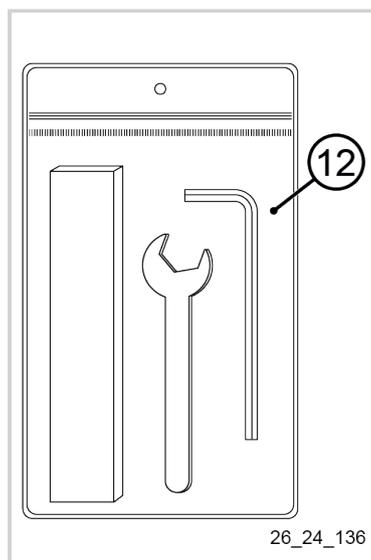
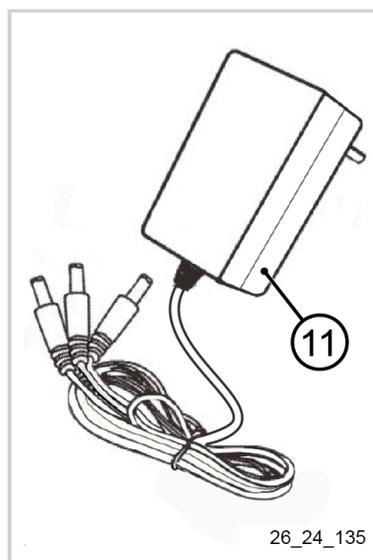
	Équipement	Port	
	1	Casque de sécurité	--
	2	Visière de protection	--
	3	Gants résistants	Recommandé
	4	Chaussures de sécurité	Obligatoire
	5	Dispositif antibruit	--
	6	Lunettes de protection	Recommandé
	7	Veste ou manchettes	--
	8	Pantalon de travail	--

3. DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

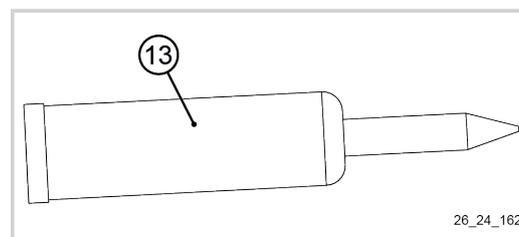
3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL



- 1. Lame mobile
- 2. Lame fixe
- 3. Gâchette
- 4. Indicateur lumineux à LED du niveau de charge
- 5. Bouton d'alimentation
- 6. Trou de lubrification
- 7. Batterie
- 8. Boutons de déverrouillage pour le retrait de la batterie
- 9. Écran LCD
- 10. Lanière



- 11. Chargeur
- 12. Accessoires :
 - Clés de serrage
 - Pierre d'affûtage
- 13. Pompe à graisse



3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.2.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'OUTIL

Modèle	M32C
Diamètre	0 à 32 mm
Poids total	955 g
Température de fonctionnement	14 °F – 140 °F / -10 °C à 60 °C
Tension de fonctionnement	14,4 V
Batterie au lithium	14,4 V / 2,6 Ah
Tension de charge	110 V à 220 V CA
Durée de charge	2 h
Durée de fonctionnement	2 à 4 h

4. MISE EN SERVICE

Note

Pour plus d'informations concernant les informations d'utilisation de la batterie, se reporter à la notice d'instructions de la batterie.

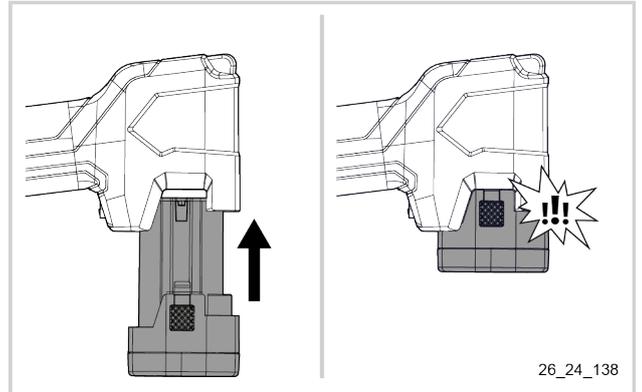
4.1. CONTENU DE LA MALLETTE

Vérifier que l'outil est livré avec :

- 1 sécateur M32C
- 2 batteries M32C
- 1 chargeur 3 voies
- 1 notice d'instructions
- 2 clés de serrage
- 1 pierre d'affûtage
- 1 pompe à graisse

4.2. CONNEXION DE LA BATTERIE À L'OUTIL

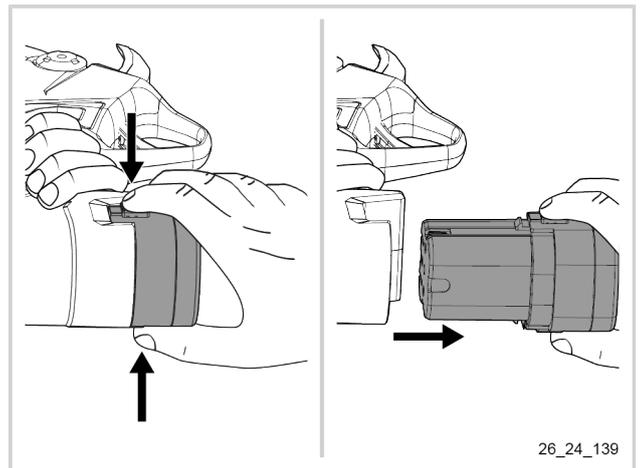
1. Vérifier l'absence de pollution sur les connecteurs outil et batterie.
2. Insérer la batterie dans le bon sens : le connecteur de charge de la batterie doit pointer vers l'arrière.
3. Pousser la batterie jusqu'à entendre le cliquage.



26_24_138

4.3. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE À L'OUTIL

1. Pincer les boutons de déverrouillage de la batterie.
2. Déconnecter la batterie.



26_24_139

5. UTILISATION



Avertissement

- Ne jamais placer les mains près de la zone de coupe du sécateur pendant son utilisation.
- Ne jamais toucher d'objets chargés avec le sécateur.
- Ne pas utiliser ou exposer le sécateur sous la pluie.

5.1. MISE EN ROUTE

1. Connecter la batterie à l'outil. Voir 4.2. Connexion de la batterie à l'outil, page 13.
2. Allumer l'outil : appuyez sur le bouton d'alimentation jusqu'à entendre un signal sonore. L'indicateur lumineux à LED du niveau de charge passe au vert.
3. Double-cliquer sur la gâchette pour déverrouiller la lame.
4. Avant l'utilisation, afin de voir si le sécateur et la batterie fonctionnent correctement, appuyer sur la gâchette pour fermer et relâcher la gâchette pour ouvrir les lames sans rien couper. Répéter cette opération plusieurs fois.

Note

La lame doit être aiguisée pour la première fois après la première demi-heure d'utilisation.

5.2. MODE VEILLE ET VERROUILLAGE DE LA LAME

Ce mode permet de maintenir la lame fermée sans utiliser l'interrupteur.

Pour passer manuellement en mode veille et verrouiller la lame :

- Appuyer 3 secondes sur la gâchette jusqu'à entendre 2 doubles signal sonore.

Pour quitter le mode veille et déverrouiller la lame :

- Double-cliquer sur la gâchette.

Note

Sans fonctionnement pendant 3 minutes, le sécateur se met automatiquement en mode veille. Après 10 minutes d'inactivité, l'outil s'éteint totalement.

**Avertissement**

Cela ne revient pas à éteindre l'outil, mais vous aide à le ranger dans un étui. Soyez prudent et attentif, car un mouvement (double clic) de la gâchette ouvrira la lame.

5.3. MODE DEMI-OUVERTURE

L'utilisateur peut mettre la lame en mode demi-ouverture à tout moment. Cela peut s'avérer utile pour couper des branches de petit diamètre.

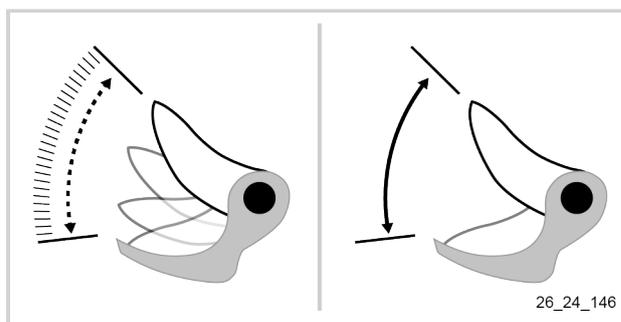
Pour activer le mode semi-ouvert, maintenez la gâchette enfoncée pendant 2 secondes jusqu'à ce qu'un double signal sonore se fasse entendre. Relâcher la gâchette pour continuer à travailler.

Pour revenir au mode d'ouverture complète, suivre la même procédure.

5.4. MODE PROGRESSIF

Le sécateur peut être utilisé en mode progressif ou en mode non progressif.

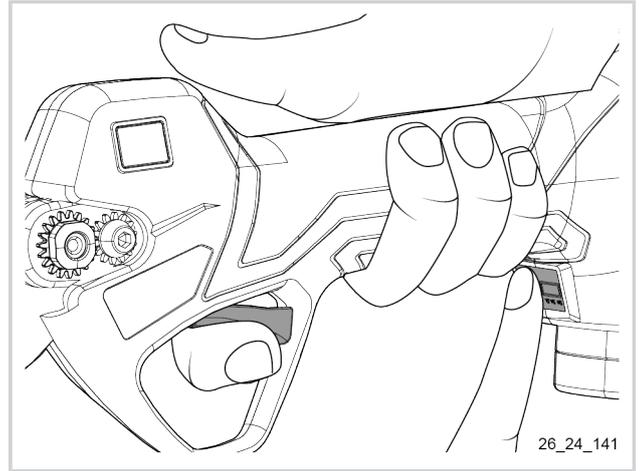
- Mode de coupe progressive : la course de la lame correspond à la course de la gâchette.
- Mode de coupe non-progressive : la lame se ferme automatiquement et complètement dès que la gâchette est pressée.



Pour activer le mode progressif :

1. Mettre l'outil hors tension.
Voir 6. Mise hors tension du sécateur, page 15.
2. Maintenir la gâchette et appuyer sur le bouton d'alimentation jusqu'à entendre un double signal sonore.
3. Relâcher la gâchette.

Pour revenir au mode non-progressif, suivre la même procédure.

**5.5. ÉCRAN LCD**

Lorsque le sécateur est mis en marche, l'écran LCD affiche brièvement le nombre de coupes effectuées depuis que l'outil a été fabriqué dans notre usine. Ce nombre de coupe s'affiche séquentiellement par série de 5 chiffres.

Après une seconde, l'écran affiche le nombre de coupes effectuées depuis la dernière fois que le sécateur a été mis en marche.

Vous pouvez également voir le niveau de la batterie, en pourcentage. Ce chiffre peut fluctuer pendant l'utilisation et se stabilise après quelques secondes d'inactivité.

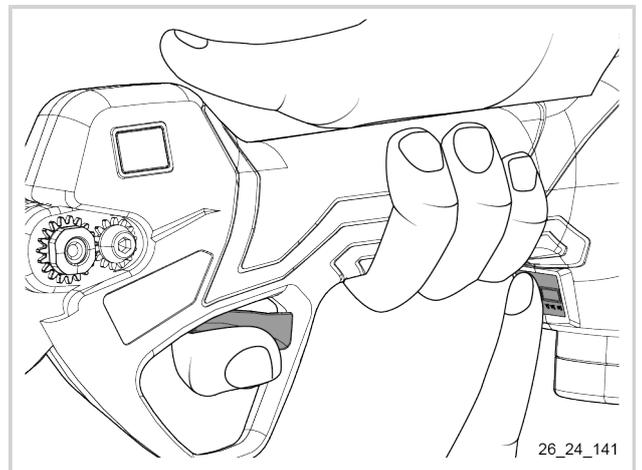
6. MISE HORS TENSION DU SÉCATEUR

1. Maintenir la gâchette.

Note

Sans cette manipulation la lame reste ouverte même lorsque l'outil est éteint.

2. Appuyer sur le bouton d'alimentation. L'indicateur lumineux à LED du niveau de charge s'éteint.
3. Relâcher la gâchette.



7. ENTRETIEN

7.1. FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS



Attention

- Toute opération d'entretien est à effectuer avec la batterie déconnectée de l'outil, sauf indication contraire spécifiée dans la procédure.
- Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

Calendrier d'entretien

Opérations	Fréquence des opérations			
	À chaque mise en route ¹	Toutes les 4 heures	Hebdomadaire	Après utilisation
Vérifier visuellement l'état général de l'outil. Voir 7.3.1. Vérification visuelle de l'état général de l'outil, page 17.	X			
Vérifier la gâchette d'actionnement. Voir 7.3.2. Vérification de la gâchette d'actionnement, page 17.	X			
Vérifier l'affûtage de la lame. Voir 7.4. Affûtage de la lame, page 17.				X
Nettoyer l'outil (soufflage ou brossage, pas de nettoyage haute pression). Voir 7.6. Nettoyage de l'outil, page 19.				X
Graisser la lame. Voir 7.5. Graissage de la lame, page 18.			X	
Vérification du niveau de charge de la batterie.	X			X
Contrôle de l'outil par un distributeur agréé PELLENC.	Important Faire réviser la machine toutes les 400 heures ou une fois par an minimum par un distributeur agréé PELLENC. Toujours stocker l'outil propre et dans un endroit sec, batterie chargée.			
Changement du kit lame Voir 7.7. Changement de lame ou d'axes, page 19.	TOUTES LES 200 HEURES ou si nécessaire, pour conserver une bonne qualité de coupe, effectuer un remplacement de lame.			
Batterie	Se référer à la notice d'instructions de la batterie.			

7.2. CONSEILS D'ENTRETIEN

Si la coupe ne se fait plus nettement et sans effort, cela signifie que l'outil consomme plus d'énergie que nécessaire. Vérifiez alors :

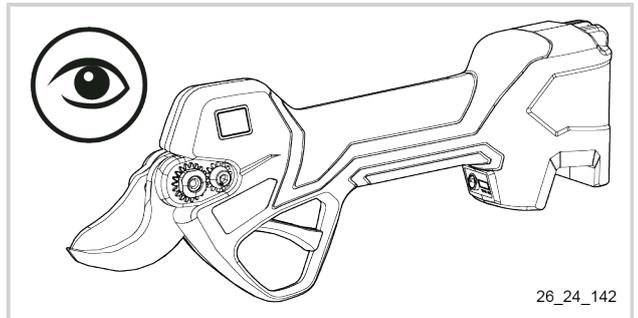
1. l'affûtage de la lame,
2. le serrage de la lame,
3. le graissage de l'axe de lame,
4. l'état général de l'outil.

L'autonomie et la durée de vie du sécateur dépendent essentiellement du bon affûtage et du bon réglage du serrage de la lame.

7.3. VÉRIFICATION

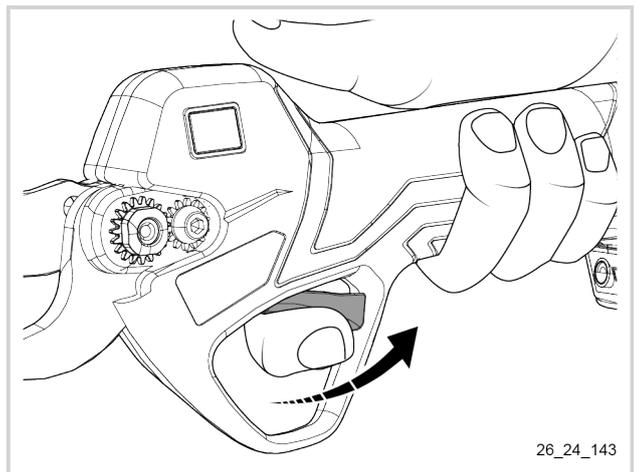
7.3.1. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OUTIL

- Vérifier visuellement l'état général de l'outil.



7.3.2. VÉRIFICATION DE LA GÂCHETTE D'ACTIONNEMENT

1. Vérifier le fonctionnement et l'état de la gâchette d'actionnement.
2. Vérifier qu'aucun élément physique (type scotch, collier, etc.) n'empêche ou ne gêne le fonctionnement de la gâchette d'actionnement.
3. Vérifier le fonctionnement de la gâchette d'actionnement en l'enfonçant.



7.4. AFFÛTAGE DE LA LAME

Note

La lame doit être aiguisée pour la première fois après la première demi-heure d'utilisation.

Cette opération est essentielle car elle détermine la qualité de la coupe de l'outil, garantit la longévité des lames et des pièces mécaniques et préserve l'autonomie de la batterie.

La fréquence d'affûtage de la lame dépend :

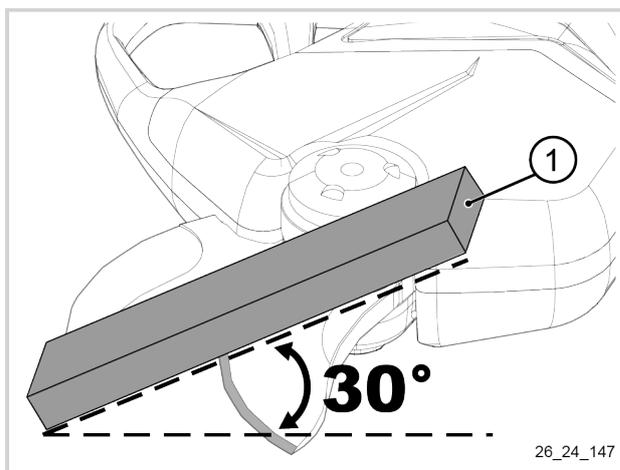
- du bois coupé (dureté et diamètre),
- du rythme de taille,
- de l'outil d'affûtage. Une pierre d'affûtage vous est fournie avec votre outil.

1. Ouvrir la lame de l'outil sur le plus grand diamètre.
Voir 5.3. Mode demi-ouverture, page 14.
2. Mettre l'outil hors tension.
Voir 6. Mise hors tension du sécateur, page 15.

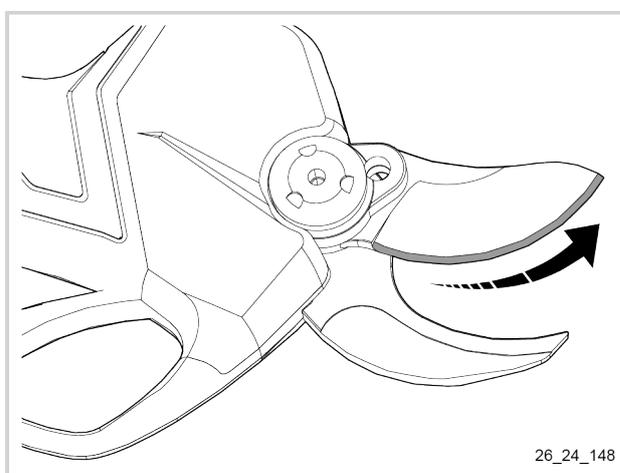
3. Déconnecter la batterie de l'outil.
Voir 4.3. Déconnexion de la batterie à l'outil, page 13.
4. Poser la pierre d'affûtage (1) sur la lame côté droit de l'outil.

Important

Incliner la pierre d'environ 30° pour épouser parfaitement le fil de la lame.



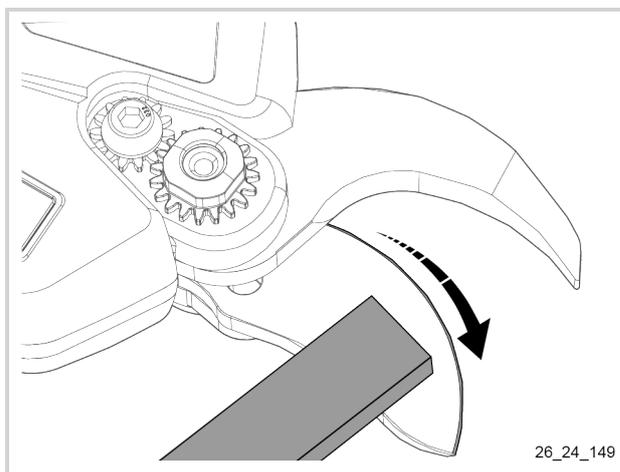
5. Rafrâchir seulement le 1er angle de coupe de l'intérieur vers l'extérieur jusqu'à enlever la bavure (morfil) du tranchant de la lame.



6. Retourner l'outil.
7. Ébavurer l'arrière de la lame une seule fois, en posant la pierre d'affûtage à plat de l'intérieur vers l'extérieur.

Important

Il est impératif d'enlever la bavure (morfil) du tranchant de la lame et de réaliser le premier rafraîchissement dès les 15 premières minutes d'utilisation, puis tous les 1 ou 2 jours maximum.

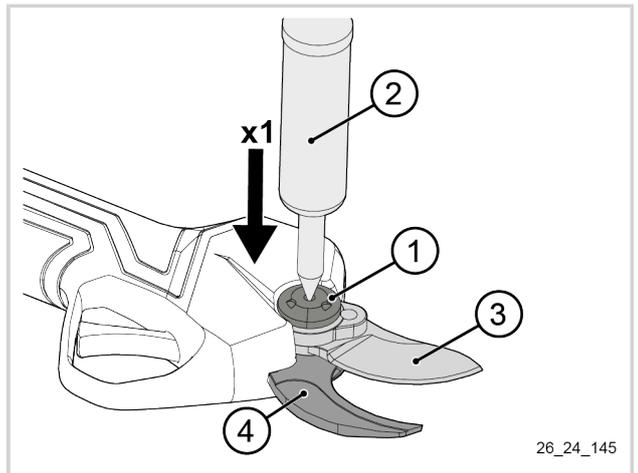


7.5. GRAISSAGE DE LA LAME

Consommable :

Description	Référence	Illustration
Pompe à graisse	68518	
Tube de graisse Pellenc	170755	

1. Mettre au contact la pompe à graisse (2) avec l'axe de lame de l'outil (1) en effectuant une seule pression jusqu'à l'apparition de la graisse entre la lame mobile (3) et la lame fixe (4).
2. Retirer la pompe à graisse (2).



7.6. NETTOYAGE DE L'OUTIL

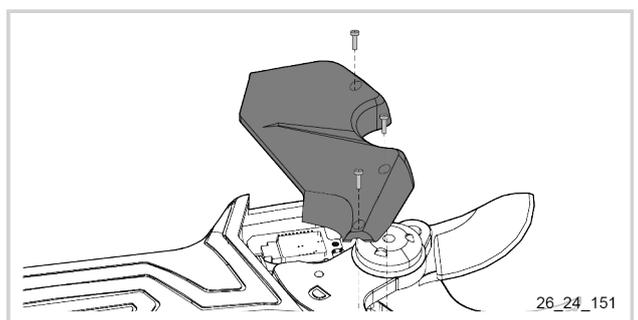
Éviter au maximum la formation de pâte abrasive (huile + terre), par des nettoyages fréquents. Pour cela :

- Nettoyer l'avant de l'outil avec un chiffon et de l'air comprimé, éviter les solvants tels que : trichloréthylène, white-spirit, essence, etc.
- Graisser la lame et les axes de lames peu, mais souvent, avec la pompe à graisse fournie, voir 7.5. Graissage de la lame, page 18.

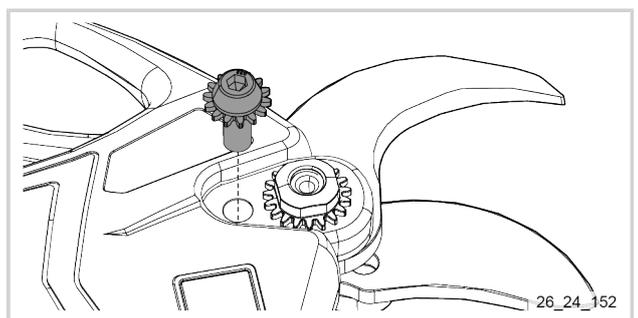
7.7. CHANGEMENT DE LAME OU D'AXES

Si la lame mobile ne se superpose plus à la lame fixe sur toute sa longueur, ou si le sécateur n'a plus une coupe nette après affutage, le remplacement de la lame est recommandé.

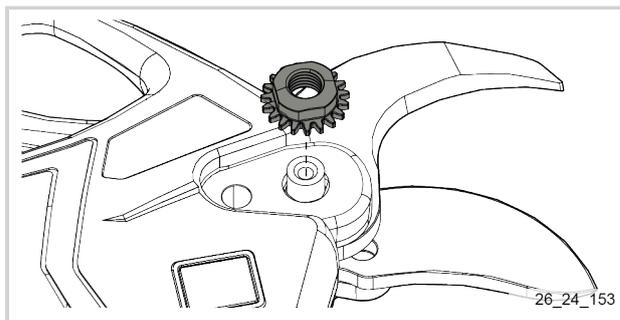
1. Ouvrir la lame en grande ouverture.
Voir 5.3. Mode demi-ouverture, page 14.
2. Mettre l'outil hors tension.
Voir 6. Mise hors tension du sécateur, page 15.
3. Déconnecter la batterie de l'outil.
Voir 4.3. Déconnexion de la batterie à l'outil, page 13.
4. Desserrer les 3 vis de fixation du capot.
5. Déposer les 3 vis de fixation du capot.
6. Déposer le capot.



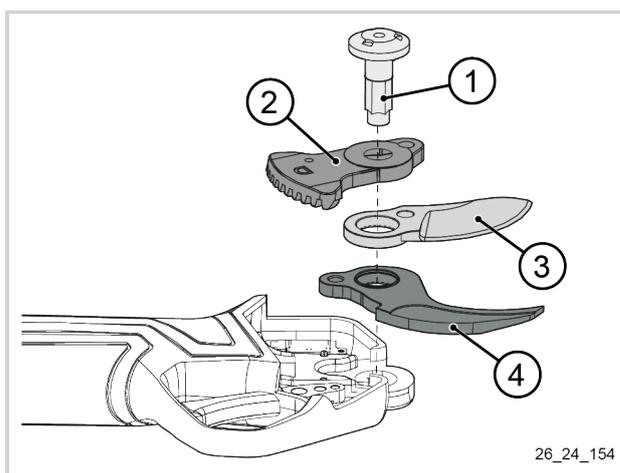
7. Retourner le sécateur.
8. À l'aide de la clé Allen fournie, desserrer la vis à crémaillère.
9. Déposer la vis à crémaillère.



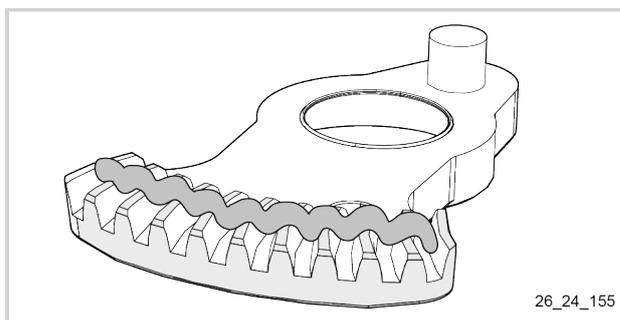
10. À l'aide de la clé plate fournie, desserrer l'écrou à crémaillère.
11. Déposer l'écrou à crémaillère.



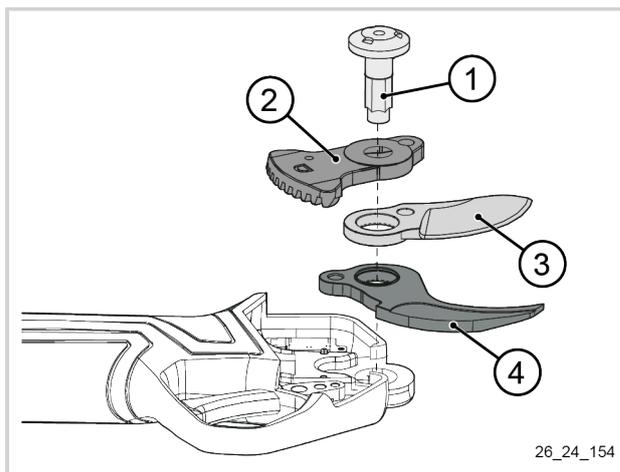
12. Retourner le sécateur.
13. Déposer l'axe épaulé (1).
14. Déposer le guide-lame (2).
15. Déposer la lame mobile (3).
16. Déposer la lame fixe (4).



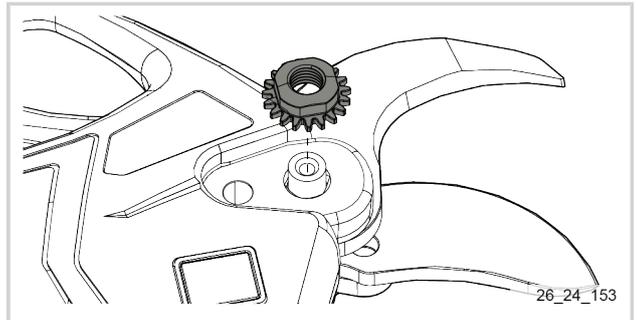
17. Déposer de la graisse sur les dents de crémaillère du guide-lame.



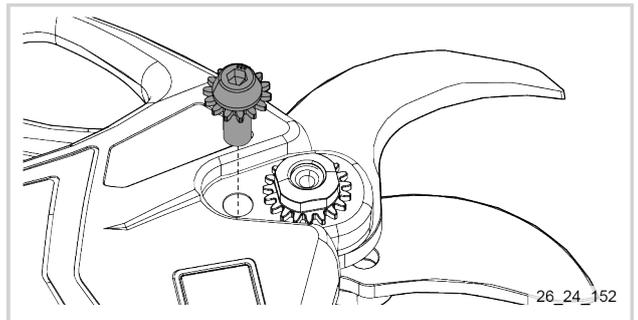
18. Installer la nouvelle lame fixe (4).
19. Installer la nouvelle lame mobile (3) sur le guide-lame (2).
20. Installer le guide-lame (2) avec la lame mobile (3)
21. Installer l'axe épaulé (1).



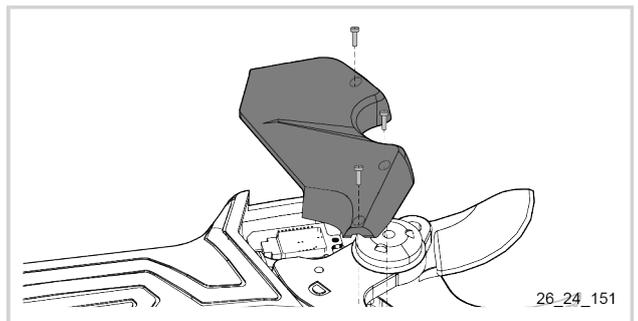
22. Retourner le sécateur.
23. Positionner l'écrou à crémaillère.
24. À l'aide de la clé plate fournie, serrer l'écrou à crémaillère **au couple de 1.5 N.m.**



25. Positionner la vis à crémaillère.
26. À l'aide de la clé Allen fournie, serrer la vis à crémaillère **au couple de 9 N.m.**



27. Positionner le capot.
28. Positionner les 3 vis de fixation du capot.
29. Serrer les 3 vis de fixation du capot **au couple de 0.25 N.m.**
30. Graisser la lame. Voir 7.5. Graissage de la lame, page 18.



8. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

8.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES



Attention

Ne jamais tenter d'ouvrir ou de réparer le bloc "batterie" ou le chargeur.

Problème	Cause probable	Vérification	Action possible
L'outil ne démarre pas	L'outil est éteint	Vérifier que l'outil est sous tension.	Allumer l'outil.
	Batterie déchargée	Vérifier que la batterie n'est pas complètement déchargée.	Recharger la batterie.
L'outil fait un bruit inhabituel	Mauvaise connexion entre l'outil et la batterie	Vérifier que l'outil est connecté à la batterie.	Voir 4.2. Connexion de la batterie à l'outil, page 13.
	Casse interne	Distributeur agréé PELLENC	Distributeur agréé PELLENC.
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	L'outil a atteint sa limite en température	Température de l'outil anormalement chaude.	Vérifier que l'outil est utilisé dans les conditions préconisées. Voir 2. Sécurité, page 6.
	Casse interne	Distributeur agréé PELLENC	Distributeur agréé PELLENC.
Perte d'efficacité et/ou de qualité de coupe de l'outil	Arrêter puis redémarrer l'outil, si l'outil ne démarre toujours pas, voir la section "l'outil ne démarre pas" de ce tableau.		
	Inefficacité de la lame	Vérifier l'affûtage de la lame, le serrage de la lame, le graissage de la lame et le croisement de la lame et du crochet.	Voir 7. Entretien, page 16.
	Le diamètre de coupe ne correspond pas à la capacité maximale du sécateur	-	Couper des branches adaptées à votre outil.
	Batterie déchargée en partie	Vérifier que la batterie est suffisamment chargée.	Recharger la batterie.
La lame ne s'ouvre plus en demi-ouverture ou n'est plus progressive	Problème de mode	Vérifier que vous êtes bien dans un mode d'utilisation en demi-ouverture ou en mode progressif	Voir 5.3. Mode demi-ouverture, page 14. Voir 5.4. Mode progressif, page 14.
	Problème de gâchette	Vérifier la gâchette	Voir 7.3.2. Vérification de la gâchette d'actionnement, page 17.

Si l'outil ne fonctionne pas, ramener l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé PELLENC.

9. REMISAGE ET TRANSPORT

9.1. STOCKAGE

1. Mettre l'outil hors tension.
Voir 6. Mise hors tension du sécateur, page 15.
2. Déconnecter la batterie de l'outil.
Voir 4.3. Déconnexion de la batterie à l'outil, page 13.
3. Nettoyer le sécateur.
Voir 7.6. Nettoyage de l'outil, page 19.
4. Stocker le sécateur dans sa mallette de transport à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité.
5. Stocker la batterie.
Voir la notice d'instructions de la batterie.

Note

Il est possible, hors saison, de faire effectuer une révision du sécateur chez un réparateur agréé. Pour plus de renseignements, consulter un distributeur agréé ou contacter PELENC.

10. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

10.1. ACCESSOIRES INCLUS

Pour connaître la liste des accessoires inclus avec l'outil, voir 4.1. Contenu de la mallette, page 12.

10.2. ACCESSOIRES EN OPTION

Désignation	Référence
Batterie	57345

10.3. CONSOMMABLES

Désignation	Référence
Pierre d'affûtage	02322
Tube de graisse	170755
Lame	182046

11. GARANTIES GÉNÉRALES

11.1. GARANTIE LÉGALE

11.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

11.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

11.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

11.2.1. CONTENU

11.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

11.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

11.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE

11.2.2.1. GÉNÉRALITÉS

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

11.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux

(2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

11.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

11.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

11.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « Accès Extranet » menu « Pellenc Extranet Service », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

11.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT

11.3.1. GÉNÉRALITÉS

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

11.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

11.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

12. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ : M32C

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Sécateur		
FONCTION	DESTINÉ À LA TAILLE		
NOM COMMERCIAL	M32C		
TYPE	M32C		
MODÈLE	M32C		
N° DE SÉRIE	26Y00001 - 26Y9999	26Z00001 - 26Z49999	26A00001 - 26A49999

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Directive 2006/42/CE
 - EN 62841-1:2015 + A11:2022
- Directive 2014/30/UE
 - EN IEC 55014-1:2021
 - EN IEC 55014-2:2021
- Directive 2011/65/EU
- Règlement (REACH) No 1907/2006
- Directive 2012/19/EU

Signé par et au nom de :

Simon BARBEAU

DIRECTEUR GÉNÉRAL



PERTUIS, le 12/09/2024

13. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ : M32C

PELLENC	(Fabriquant ou importateur d'appareil)	مصنع او مستورد الجهاز
Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)	(Adresse)	العنوان
المقصات (Sécatteur)	(Type d'appareil)	نوع الجهاز
PELLENC	(Marque)	العلامة التجارية
M32C	(Modèle)	النموذج

نحن مصنع الجهاز المذكور أعلاه نعلن تحت مسؤوليتنا الخاصة أن الجهاز موضوع هذا الإعلان يتطابق مع المتطلبات الأساسية للقرارات:
(Nous sommes le fabricant de l'appareil ci-dessus. Nous déclarons sous notre propre responsabilité que l'objet de cette déclaration est conforme aux exigences fondamentales des résolutions :)

رقم 2574.14 du 16 juillet 2015, publié le 15 octobre 2015 au journal officiel N° 6404 et relatif à la compatibilité électromagnétique des équipements

رقم 2573.14 du 16 juillet 2015, publié le 15 octobre 2015 au journal officiel N° 6404 et relatif aux matériels électriques destinés à être utilisés dans certaines limites de tension

تم اثبات هذا التوافق بحسب المعايير المغربية و الدولية التالية
(Cette déclaration a été établie selon les normes marocaines et internationales suivantes)

Directives	Standards	Test reports / certificates
EMC	<ul style="list-style-type: none"> NM EN 55014-1 NM EN 55014-2 	No. xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Safety and Health	<ul style="list-style-type: none"> NM EN 62841-1 	No. xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

يمكن العثور على نسخة من الملف الفني على هذا العنوان
(Une copie du dossier technique est disponible aux adresses actuelles)

Realtime International SARL- C/O Ebusiness Center Ilot 43B TFZ, Tangier Morocco Email: CMIM@realtimeapprovals.com File N° : xxxxxxxxxxxx	PELLENC Simon BARBEAU (CEO) s.barbeau@pellenc.com Tel : +33 490 094 700
---	--

(Signé par)	PELLENC	التوقيع من طرف وباسم
(Lieu, date)	Pertuis, 12/09/2024	تاريخ ومكان الاصدار
(Nom)	Simon BARBEAU	الاسم
(Signature)		التوقيع

PELENC

   www.pellenc.com

PELENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

